

# AFRICAN JOURNAL OF LITERATURE AND HUMANITIES

vol.2/Issue 2

September 2021



[www.afjoli.com](http://www.afjoli.com)

ISSN 2706-7408

## **EDITORIAL BOARD**

### **Managing Director:**

- LOUIS Obou, Professor, Félix Houphouët-Boigny University (Côte d'Ivoire)

### **Editor-in-Chief:**

- Lèfara SILUE, Senior Lecturer, Félix Houphouët-Boigny University (Côte d'Ivoire)

### **Associate Editors:**

- Moussa COULIBALY, Senior Lecturer, Félix Houphouët-Boigny University (Côte d'Ivoire)

- Anicette Ghislaine QUENUM, Senior Lecturer, Abomey-Calavi University (Bénin)

- Pierre Suzanne EYENGA ONANA, Senior Lecturer, Yaoundé 1 University (Cameroun)

- Djoko Luis Stéphane KOUADIO, Associate Professor, Félix Houphouët-Boigny University (Côte d'Ivoire)

- ADJASSOH Christian, Associate Professor, Alassane Ouattara University (Côte d'Ivoire)

- Boli Dit Lama GOURE Bi, Associate Professor, I.N.P.H.B, Yamoussoukro (Côte d'Ivoire)

### **Advisory Board:**

- Philippe Toh ZOROBİ, Senior Lecturer, Alassane Ouattara University (Côte d'Ivoire)

- Idrissa Soyiba TRAORE, Senior Lecturer, Bamako University (Mali)

- Nguessan KOUAKOU, Associate Professor, Ecole Normale Supérieure, (Côte d'Ivoire)

- Aboubacar Sidiki COULIBALY, Associate Professor, Bamako University (Mali)

- Paul SAMSIA, Associate Professor, Yaoundé 1 University (Cameroun)

- Justin Kwaku Oduro ADINKRA, Senior Lecturer, Sunyani University (Ghana)

- Lacina YEO Senior, Lecturer, Félix Houphouët-Boigny University (Côte d'Ivoire)

### **Editorial Board Members:**

- Adama COULIBALY, Professor, Félix Houphouët-Boigny University (Côte d'Ivoire)

- Alembong NOL, Professor, Buea University (Cameroun)

- BLEDE Logbo, Professor, Félix Houphouët-Boigny University (Côte d'Ivoire)

- Bienvenu KOUDJO, Professor, Abomey-Calavi University (Bénin)

- Clément DILI PALAÏ, Professor, Maroua University (Cameroun)

- Daouda COULIBALY, Professor, Alassane Ouattara University (Côte d'Ivoire)

- DJIMAN Kasimi, Professor, Félix Houphouët-Boigny University (Côte d'Ivoire)

- EBOSSE Cécile Dolisane, Professor, Yaoundé 1 University (Cameroun)

- Gabriel KUITCHE FONKOU, Professor, Dschang University (Cameroun)

- Gnéba KOKORA, Professor, Félix Houphouët-Boigny University (Côte d'Ivoire)

- Irié Ernest TOUOUI Bi, Professor, Félix Houphouët-Boigny University (Côte d'Ivoire)

- Jacques Sassongo SILUE, Professor, Félix Houphouët-Boigny University (Côte d'Ivoire)

- Jérôme KOUASSI, Professor, University Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

- Mamadou KANDJI, Professor, Cheick Anta Diop University (Sénégal)

- LOUIS Obou, Professor, Félix Houphouët-Boigny University (Côte d'Ivoire)

- Pascal Okri TOSSOU, Professor, Abomey-Calavi University (Bénin)

- Pierre MEDEHOUEGNON, Professor, Abomey-Calavi University (Bénin)

- René GNALEKA, Professor, University Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

- Yao Jérôme KOUADIO, Professor, Alassane Ouattara University (Côte d'Ivoire)

## Table of contents

## Pages

|  |       |
|--|-------|
| L'écriture du Corps chez Calixthe Beyala dans <i>Femme nue, femme noire</i> ,<br>PAM Bocar AlyUniversité Assane Seck (Ziguinchor).....   | p.1   |
| La figure de l'interprète dans <i>L'étrange destin de Wangrin</i> d'Amadou Hampaté Bâ et<br>dans le récit colonial, Arsène MAGNIMA KAKASSA, Université Omar Bongo (Gabon),<br>Laboratoire Cerlim, .....  | p.12  |
| Le contexte de l'oralité et la pratique intertextuelle dans le roman policier d'Abasse Ndione.<br>GUEYE Secka, Université Cheikh Anta Diop de Dakar.....   | p.22  |
| Sur « le procès à faire à la nature » chez Jean-Jacques rousseau, NZENTI KOPA Ramsès,<br>Cameroun .....  | p.33  |
| Édouard Glissant et le post-modernisme : une rhétorique « générative transformationnelle »<br>Mohamed Lamine Rhimi, Université de Tunis .....  | p.46  |
| Appropriation de l'identité noire et écriture du malaise social dans <i>Morne Câpresse</i> de Gisèle<br>Pineau, Elise Nathalie Nyemb, Université de Yaoundé I, Cameroun .....  | p.61  |
| La migration dans le mode de vie des <i>Mandenka</i> d'hier à aujourd'hui : une analyse de <i>Quand<br/>les Cauris se taisent</i> par Fatoumata Keita et <i>Le Ventre de l'Atlantique</i> par Fatou Diome,<br>Issiaka DIARRA, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali..... | p.73  |
| Transatlantic Slave Trade and Slave Uprooting in Maryse Conde's <i>Segu</i> , Ousmane SANGHO,<br>André KONE, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali.....  | p.87  |
| L'image de l'autre à travers les prétextes des traductions françaises d'œuvres Nigérianes<br>Ifeoluwa OLORUNTOBA, Université de Grenoble.....  | p.97  |
| De mayo de 1931 en España: los trabajadores festejando el advenimiento de la segunda<br>República, <i>Seibo alexise véronique, ikossié kouakou, École normale supérieure<br/>d'abidjan</i> .....   | p.112 |



## **La figure de l'interprète dans *L'étrange destin de Wangrin* d'Amadou Hampaté Bâ et dans le récit colonial**

Arsène MAGNIMA KAKASSA  
Université Omar Bongo (Gabon), Laboratoire Cerlim  
[arsene.magnima@yahoo.fr](mailto:arsene.magnima@yahoo.fr)

### **Résumé**

Cet article s'appuie sur le roman *L'étrange destin de Wangrin, ou les roueries d'un interprète africain* (1973). Les actions de son personnage principal Wangrin seront comparées à celle de Boupou Penda, un autre interprète africain qui a véritablement servi dans l'administration coloniale. Il est admis que l'interprète africain fut non seulement un intermédiaire linguistique et culturel indispensable entre les administrateurs coloniaux et les populations locales, mais aussi un collaborateur fidèle du colonisateur qui jouit d'un grand prestige dans sa communauté. L'interprète pourrait également être considéré comme cette figure de l'entre-deux culturel de l'histoire coloniale parce qu'il détient à lui seul la capacité d'évoluer à la fois dans l'univers du pouvoir blanc et dans celui de ses semblables. A cause des rapports qu'ils entretiennent avec ces deux espaces, blanc et africain, Wangrin et Boubou Penda peuvent revendiquer une identité hybride. Cet article tente de montrer qu'en étant que des êtres culturellement et socialement ambivalents dans le système colonial, l'interprète n'est ni Noir, ni Blanc, mais un mélange des deux : « Blanc/Noir ». De cette identité double créant un tiers-espace les deux interprètes parviennent à transgresser aussi bien les règles du système colonial que celles de leur communauté d'origine.

**Mots-clés :** L'interprète africain, colonisateur, identité hybride, administration coloniale

### **Abstract**

This article focuses on the novel entitled *L'étrange destin de Wangrin, ou les roueries d'un interprète africain* (1973). The actions of the main character Wangrin will be compared to that of Boupou Penda, another African interpreter who plays significant role in the colonial administration. It is recognized that the African interpreter was not only an indispensable linguistic and cultural intermediary between the colonial administrators and the local populations, but also a faithful collaborator of the colonizer who is highly regarded in his community. The interpreter could also be considered as this figure of the cultural in-between of colonial history because he has the capacity to improve the world of white power and the one of his alike. Because of the relationship they have with these two imaginary spaces, white and African, Wangrin and Boubou Penda can claim a hybrid identity. This article intends to show that beings which are culturally and socially ambivalent beings in the colonial system, the interpreter is neither Black nor White, but his is a mixture of two: "White / Black". From this double identity creating a third-space, the two performers manage to transgress both the rules of the colonial system and those of their community of origin.

**Keywords:** The African interpreter, colonizer, hybrid identity, colonial administration

## Introduction

La fonction d'interprète en Afrique est liée à celle des échanges et des contacts entre les Occidentaux et les autochtones sur le sol africain. Avant l'existence des premières colonies, les contacts entre Européens et Africains étaient irréguliers et s'arrêtaient à la région côtière. Lors de ces rencontres, la langue des échanges est soit une langue véhiculaire commune aux uns et aux autres soit une langue africaine, ou encore une langue européenne. Dans ce dernier cas, les parties louent les services d'un interprète. Celui-ci est en général un autochtone qui a acquis la langue à force de côtoyer les voyageurs européens, ou à l'occasion d'un séjour hors du continent (Todd, 1984, p. 23 ; Hancock, 1986, p. 74). Les explorateurs et commerçants européens amenaient parfois des indigènes en Europe, afin de les former comme interprètes. En effet, Karttunen (1994, p. 249) révèle qu'à l'instar des Espagnols au Yucatan et au Pérou, les Anglais et les Portugais enlevaient des autochtones de la région du Cap et les amenaient respectivement en Angleterre et à l'île de Java pour en faire des interprètes. À cette époque, le recours à l'interprétation était nécessaire qu'à l'arrivée des bateaux. Le reste du temps, les interprètes vquaient à leurs occupations quotidiennes. À partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, lorsque commence l'expansion coloniale à l'intérieur du continent africain, on assiste à une intensification des activités d'interprétation avec l'apparition des guides interprètes. D'ailleurs, les récits de voyage abondent au sujet de ces interprètes comme l'observe Brunshwig (1976, p. 5). Contrairement à leurs prédécesseurs, ces interprètes ont appris la langue européenne de manière formelle et sur place, dans les premières écoles occidentales créées d'abord par les missionnaires, puis par l'administration coloniale. Comme le suggère son titre professionnel, le guide-interprète aide les explorateurs à découvrir l'intérieur du continent et sert de médiateur entre eux et les populations locales.

L'activité d'interprétation porte sur des actes discursifs qui varient selon les hasards des voyages, et qui peuvent aller des procès aux négociations diplomatiques, en passant par les enquêtes ethnographiques, la conclusion de traités, la reconnaissance militaire, les transactions commerciales, etc. L'interprète des colonies, cet habile agent ou médiateur dont la tâche principale était de combler le vide linguistique et culturel entre le colonisateur et les peuples indigènes était en réalité un personnage plus complexe. Son rôle qui, en apparence, consistait à rapprocher deux mondes antagonistes et hostiles, faisait de lui un personnage de nature double, ambiguë sans jamais être fausse. L'interprète est un personnage de l'entre-deux cultures qui ne se reconnaît pleinement dans aucune des parties et dont l'action s'inscrit dans un espace distinct, le troisième espace où peuvent avoir lieu les négociations entre les cultures. Selon Dingwaney (1995, p. 9) dans le contexte de la colonisation, ce troisième espace signifie un lieu particulier dans lequel l'interprète peut délibérément traduire ou fausser la traduction du message colonial. Ainsi, il peut changer et diminuer l'autorité du colonisateur. L'hypothèse défendue ici par Dingwaney est pertinente pour les cas d'interprètes que nous étudions.

Aussi, l'idée de l'entre-deux (ou celle de l'hybridité) telle que formulée par Homi Bhabha dans *Les lieux de la culture* (2007), permet d'appréhender la pluralité des traits culturels

impliqués dans les constructions identitaires. En effet, il appuie l'idée d'une hybridité qui déstabilise à la fois l'ordre colonial et la relation oppositionnelle du soi à l'Autre. Cette littérature sur l'interprète est nécessaire pour comprendre les actions et la position de l'interprète dans cet article. Le présent article pose la problématique suivante : l'interprète sert véritablement les intérêts de la France ou ses propres intérêts ? Est-il un frein à l'expansion coloniale ?

L'objectif de cet article est de démontrer que dans les colonies, on était en présence d'un autre type d'interprète hybride qui occupait une nouvelle place n'appartenant ni totalement au monde des colonisateurs ni à celui des colonisés. Pour ce faire, nous nous servons de deux exemples d'interprètes, d'un personnage réel ayant vécu dans les colonies au début du XX<sup>e</sup> siècle et d'une figure d'interprète fictif, en nous basant sur le roman de l'écrivain malien Amadou Hampaté Bâ publié en 1973. Nous indiquerons d'abord quelques modalités de recrutements et de formations de ces agents clés des systèmes coloniaux, et ensuite nous aborderons les actions et les trajectoires des deux interprètes.

### **1. Recrutements et formations des interprètes en Afrique occidentale française (A.O.F) et en Afrique équatoriale française (A.E.F)**

Faidherbe (gouverneur du Sénégal sous le Second Empire en 1854-1861 puis en 1863-1865) mesure l'urgence de constituer un corps d'interprètes africains. Faidherbe a compris au cours de son double mandat de gouverneur du Sénégal la nécessité de disposer d'interprètes professionnels, c'est-à-dire permanents, salariés et jouissant d'une authentique assise sociale et d'une autorité reconnue. Il crée alors en 1855 l'école des otages à titre d'essai. Celle-ci est restructurée par arrêté du 5 mars 1861 pour y élever des fils ou parents de chefs du pays désignés par le gouverneur et des jeunes gens qui paraîtront assez intelligents pour devenir des interprètes.

Conscient de cet enjeu crucial, Faidherbe rebaptise en 1864 l'Ecole des Otages en école des fils de chefs et d'interprètes : ce nouveau titre résume à lui seul le projet de Faidherbe. Cette école délivre une formation linguistique, en vue de former des interprètes, des traducteurs et des futurs chefs auprès de l'administration coloniale. L'Ecole Otages de Saint-Louis perd son souffle après le départ Faidherbe : elle est provisoirement fermée en 1872 pour faute de budget.

Gallieni, alors commandant supérieur du Soudan français (1886-1888), caressait le rêve de former les indigènes en vue de les intégrer dans l'administration coloniale comme Faidherbe. Finalement, une école des Otages est fondée à Kayes ; elle apparaît comme la réplique de l'école de Saint-Louis. Son plus célèbre élève a été Wangrin, ce personnage qui a inspiré le célèbre roman biographique d'Amadou Hampaté Bâ : *L'étrange destin de Wangrin ou les roueries d'un interprète africain*.

En A.O.F. et en A.E.F. la situation de l'analphabétisme générale est telle que l'attention doit être davantage portée sur la formation effective des futurs interprètes. Dans le territoire du Haut-Sénégal et du Niger, une circulaire du directeur des Affaires indigènes demande aux administrateurs de choisir, parmi les élèves les plus intelligents des écoles de leurs circonscriptions, des jeunes gens à envoyer à l'école des fils de chefs et des interprètes. L'école



des otages de Kayes a pour vocation de former deux catégories essentielles d'agents auxiliaires de l'administration, à savoir les chefs indigènes et les interprètes. Dans une correspondance adressée au ministre des Colonies, le gouverneur décrit comme suit :

Un écrivain de Marine leur donne des leçons de français à ses heures perdues [...] Un soldat d'infanterie reste toute la journée avec eux, comme répétiteur [...] M. Guiol, conducteur des travaux, leur donne des leçons d'arithmétique [...] Un second interprète pour les langues du Haut-Fleuve que j'ai donné aux Affaires Extérieures est détaché auprès des otages (Bouche, 1976, p. 329).

En 1861, un arrêté organise définitivement l'école dont le personnel, désormais permanent, se compose d'un instituteur, d'un répétiteur, d'un interprète et d'une cuisinière-blanchisseuse. Les élèves, au nombre de 30, sont des fils de chefs et de notables désignés par le gouverneur, ainsi que des jeunes gens « paraissant assez intelligents pour devenir interprètes ». Le programme est également amélioré et comprend le français, l'arithmétique, la géographie et l'interprétation. Par rapport aux autres écoles publiques, l'école des fils des chefs et des interprètes se distingue par les traits suivants : ses élèves sont des « otages », c'est-à-dire, dans le langage courant de l'époque, des pensionnaires titulaires d'une bourse de l'État ; le recrutement s'effectue à la discrétion des administrateurs ; le programme d'étude est accéléré ; un interprète expérimenté y initie les élèves à l'interprétation dans les principales langues de la région. La grande majorité des élèves étant d'origine aristocratique, les autorités coloniales s'efforcent de les ménager, souvent aux dépens de la qualité du programme scolaire : il n'existe ni concours d'entrée ni examen de sortie ; selon les besoins de l'administration, les élèves peuvent être nommés sur le terrain à tout moment, qu'ils aient ou non fini leur formation.

Les anciens élèves de l'« école des otages » servent principalement dans le territoire du Haut-Sénégal et du Niger. Dans les autres territoires de l'A.O.F et de l'A.E.F., ainsi que dans les territoires sous mandat que sont le Gabon, le Congo, Cameroun et le Togo, les interprètes sont des anciens élèves des écoles publiques. Dans ces écoles, « l'enseignement du français souffre [...] de l'absence de méthode, générale à cette époque. [Il s'agit d'un] enseignement livresque et mécanique » (Bouche, 1976, p. 352). Au début, le programme scolaire des écoles publiques très élémentaires. Par exemple, en 1816 au Sénégal, les matières enseignées sont la prière chrétienne, la lecture, l'écriture et l'arithmétique. Mais les difficultés inhérentes au recrutement en France de candidats pour les postes subalternes dans l'administration coloniale, ainsi que l'expansion de cette dernière, vont amener les autorités à accorder plus de soins à la formation des agents indigènes (Poho, 2001, p. 618). C'est ainsi que le niveau des études est rehaussé et le programme scolaire rendu plus complet et plus pragmatique. On y retrouve la grammaire française, l'histoire ancienne et de France, la géographie de France et d'Afrique, l'arithmétique, des éléments de géométrie, le dessin linéaire et l'arpentage, des notions de sciences physiques et leurs applications usuelles, l'histoire naturelle. La mise en application de ce programme est très souvent compromise par le manque d'enseignants qualifiés.

Cette pénurie est attribuée en grande partie au fait qu'en métropole, il y a une vive opposition contre l'envoi d'instituteurs brevetés en colonie, ce qui priverait l'ouest de la France d'enseignants qualifiés. Malgré ces difficultés, le système scolaire parviendra à fournir une

éducation fonctionnelle à des générations de jeunes Africains qui serviront dans les divers corps de l'administration, y compris celui des interprètes.

Les textes organiques brillent par une certaine imprécision au chapitre des modalités de recrutement des interprètes. Partout, on se contente d'indiquer que le candidat ne doit pas avoir dépassé la limite d'âge (18 à 25 ans en A.O.F., 16 à 30 ans en A.E.F.), qu'il doit être de « moralité parfaite », posséder des connaissances « sérieuses », « suffisantes » ou « étendues » de la langue française<sup>16</sup>, maîtriser les « idiomes indigènes » de la région et fournir un certificat d'aptitude physique délivré par un médecin (Poho, 2001, p. 619). Quelques textes mentionnent spécifiquement que les candidats doivent être des anciens élèves des écoles reconnues par le gouvernement. Outre, le flou qui caractérise la plupart des dispositions essentielles, ces dernières sont souvent assorties de clauses échappatoires qui restreignent d'emblée leur portée. Par exemple, l'article stipulant que « nul ne peut être nommé à une autre classe que celle d'interprète stagiaire » est invariablement suivi par des dispositions en faveur de ceux des candidats qui justifient « de services exceptionnels rendus à la Colonie » (Mauritanie, arrêté du 12 novembre 1912), qui ont déjà occupé d'autres emplois dans l'administration (Cameroun, arrêté du 23 août 1919) ou qui ont rendu à l'administration des « services extraordinaires dûment justifiés » (Guinée, arrêté du 14 septembre 1901). De même, la disposition fixant la limite d'âge est presque toujours atténuée par une clause accordant un statut particulier aux candidats qui sont des soldats ou d'anciens soldats (tirailleurs).

## **2. L'image de l'interprète dans l'histoire coloniale et dans le roman d'Ahmadou Hampaté Bâ**

### **2.1 Boubou Penda : un interprète sulfureux dans le Haut-Niger**

Dans l'histoire coloniale, comme dans la littérature, nous constatons que l'interprète est une figure très ambiguë et controversée. A force de fréquenter et de vivre dans la zone du pouvoir colonial, l'interprète africain était devenu nuisible non seulement pour sa propre communauté, mais aussi pour le système colonial dont il servait intérêt. Il ne s'agit pas d'une étude exhaustive, mais nous avons choisi de nous intéresser à Boubou Penda, un interprète ressortissant de l'Afrique occidentale française, bien connu dans la bibliothèque coloniale de France.

En fonction dans la province Fouta-Djalon en Guinée, Boubou Penda peut servir de modèle d'interprète de l'administrateur colonial de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (Osborn 2006). Il fut l'interprète de Noiro, un Français nommé secrétaire intérimaire de territoire et envoyé dans le Haut-Niger pour « étudier et proposer des mesures préparatoires à l'installation de l'administration civile dans les cercles de Beyla et Kissidougou » (David, 2012, p. 220). Corrompu, faiseur et défaiseur de chefs, ravisseur de femmes et extorqueur de fonds, le pouvoir de Boubou Penda paraissait sans limite. Il enlevait les femmes impunément et les mariait à sa guise avec des autochtones à sa convenance (David, 2012, p. 223).

Il prenait lui-même des décisions administratives, faisait de fausses écritures dans les registres, dissimulait les documents, les falsifiait, faisait semblant de les perdre pour les redécouvrir le moment opportun venu. La source de son pouvoir était le savoir que détenait le



colonisateur. Boubou fausse ouvertement les dires ou les injonctions du discours colonial. Il a construit un système tentaculaire à l'intérieur du système colonial. Par exemple, sans consulter son supérieur Noiro, « il vendait les petites orphelines et mariait certaines à sa guise » (David, 2012, p. 235). Quand ses machinations ont été dévoilées, Ernest Noiro n'a pas hésité à tout mettre en marche pour le défendre, n'hésitant pas à mettre sa propre carrière en jeu. Malgré tous les efforts qu'il avait entrepris, Boubou Penda a été traduit en justice, jugé, condamné et emprisonné. Il est mort en prison en 1905. La jalousie des chefs locaux, leurs intrigues et aussi le changement de la politique coloniale française ont eu leur part dans la chute spectaculaire de Boubou Penda. Les Français connaissaient les dangers potentiels qui pouvaient découler de la confiance illimitée qu'ils avaient dans leurs interprètes indigènes. Cependant, ils les laissaient faire. Quand les abus de pouvoir de Boubou Penda ont été découverts, Ernest Noiro a perdu son poste dans les colonies et il a été envoyé en congé dans la Métropole. Quant à Boubou, il a tout perdu, son prestige et sa fortune. Il n'était pas formé à l'école des otages, c'était un ancien soldat libéré de l'armée, qui, en récompense de ses bons services rendus à la France, avait été promu interprète indigène. Dans le système français instauré dans les colonies, Boubou Penda occupait le poste d'interprète de 3e classe. Entre autres fonctions, il y avait les tâches suivantes : « [...] interprétation orale portant sur les points ordinaires du service, lecture et traduction orale et par écrit d'une - lettre arabe d'un style simple, traduction en arabe d'une lettre, d'un avis ou d'un ordre comportant des idées assez simples » (Mopoho, 2001, p. 618).

Boubou Penda jouissait d'une sympathie illimitée de son commandant, c'était son confident le plus proche, « son fils ». Les paroles de Boubou étaient comme les siennes. Dans un rapport dressé à la suite d'une inspection effectuée dans le cercle dont avait la charge Ernest Noiro, son supérieur, l'administrateur Hubert écrivait : « Noiro est un brave homme, qui malheureusement a à ses côtés son interprète Boubou Penda et si vous n'êtes pas dans les bonnes grâces de Boubou, Noiro ne va pas vous tolérer » (Osborn, 2006, p. 61). Boubou Penda était le prolongement de Noiro, la deuxième personne dans le cercle. Quand il a été accusé de viol et d'enlèvement d'une jeune femme d'une autre tribu que la sienne, Noiro a déclaré pour le défendre : « Pendant 19 ans Boubou Penda a vécu en étroite intimité avec moi. Son affection envers moi était confondue avec son intérêt » (Osborn, 2006, p. 66). Jusqu'à la fin il répétait que Boubou était un serviteur fidèle de la France, qu'il était innocent (Osborn, 2006, p. 71). Au procès de Boubou il avait déclaré :

Si j'ai pu rendre quelques services à la colonisation française, c'est grâce à ma collaboration avec Boubou. [...] Boubou est un homme fier, avec un beau caractère. Son dévouement, non seulement envers moi, mais aussi envers la cause que je défendais, était si grand que j'ai pu obtenir de tels résultats à Fouta (Osborn, 2006, p. 71-72).

Pendant sa carrière d'interprète, Boubou Penda a amassé une richesse inaccessible pour un simple indigène: deux sacs pleins d'or, des esclaves, des troupeaux de chèvres et de moutons. Avec son modeste salaire de 30 francs par mois cela n'était absolument pas possible. Le 8 août, le procureur de Conakry est alors saisi du dossier de Boubou Penda qui n'est plus en Guinée depuis plusieurs mois. En mars 1905, pour la première fois, il s'est séparé de Noiro, son patron et protecteur pour s'exiler dans l'une de ses plantations (David, 2012, p. 228).

Le cas de Boubou n'était pas une exception dans les colonies. Les archives contiennent de nombreux exemples de ces auxiliaires dont la tâche était de remplir « la mission civilisatrice de la France ». Et la France savait reconnaître ces services et distribuait aux indigènes médailles ou autres récompenses (Mbaye, 2006, p. 294). L'interprète était donc une figure clé dans le système colonial. Il savait utiliser des stratégies d'adaptation dans cette situation ambiguë. D'un côté il accumulait des richesses, soudoyait des fonctionnaires pour extraire des informations nécessaires, faisait des offrandes aux marabouts et griots pour payer la protection des divinités, mais en même temps il rendait de bons services au colonisateur, donc à la France. Sans l'interprète, son travail aurait été impossible à exécuter. Mais en même temps, il usait de son pouvoir pour protéger ses compatriotes. Boubou Penda connaît une fin tragique, il est arrêté au Sénégal pour abus d'autorité et détournement au préjudice de l'Etat. Transféré à Conakry, puis incarcéré pour des besoins d'enquêtes. Il y décède à la mi-novembre de l'année 1905, non sans avoir eu le temps de comparaître pour sa défense.

## **2.2 Wangrin, un rusé ou un obstacle à l'expansion colonial ?**

Le personnage pittoresque de l'interprète colonial remonte à l'arrivée des Arabes et des Européens en Afrique. Ce héros fictionnel a un statut social spécial qui en a fait un type dans la littérature romanesque africaine. Il est non seulement la courroie de transmission entre les représentants de la métropole et les peuples indigènes, mais aussi un modèle de réussite sociale pour les Africains de l'époque. Il permet le décodage du langage entre Blancs et Noirs. En effet, dans *Peuls* et *Le Roi de Kahel* de Tierno Monémbo (2004), tous les visiteurs du royaume du Fouta Djallon et du Dénkyankon ont été exposés à cet exercice : l'Anglais Gouldsbury, le Français Olivier Aimé de Sanderval dit Yémé, le portugais Joao Ferreira di Ganagoga et autres aventuriers européens des XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.

Le héros du roman d'Amadou Hampaté Bâ, le jeune Wangrin a été formé à l'école des otages à Kayes (au Mali) qu'il a terminée *major* de sa promotion. Il parlait un français comme les « les blancs-blancs, eux-mêmes, nés de femmes blanches de France » (Bâ, 1973, p. 37). Le diplôme de l'école était un véritable sésame, la clé à la seule carrière dont pouvait rêver un indigène en Afrique occidentale française. Après deux années de travail dans une école pour les Africains, il est muté dans la ville de Diagaramba, capitale de la province de Nmaci, et c'est là qu'a débuté sa carrière d'interprète. Non seulement le vieil interprète en place, Racoutié, mais aussi le commandant lui-même ont tout de suite reconnu les compétences linguistiques de Wangrin. Racoutié s'en est senti vexé, il a eu le pressentiment que le nouveau venu prendrait bientôt sa place. Il ne s'est pas trompé. Wangrin a fait une excellente impression sur le commandant qui lui a dit :

Tu es allé à l'école française. Tu y as reçu une bonne éducation morale et intellectuelle. Ce diplôme t'a ouvert les portes de la plus noble des carrières : l'éducation des enfants, c'est-à-dire la formation des hommes de demain (Bâ, 1973, pp. 37-8).

La mission de la France dans les colonies était de rendre ces hommes heureux à tout prix, même malgré eux (Bâ, 1973, p. 221) et la fonction de l'interprète était de l'aider à y parvenir. Sa connaissance du français « blanc blanc » émerveillait les colonisateurs. Wangrin a décidé donc d'user de sa position due à la connaissance du français pour avoir une place de choix dans l'administration coloniale. A l'occasion d'une autre mutation, voici comment il explique sa façon de mémoriser la langue de Lamartine et de Victor Hugo :

- Dis donc, fit le commandant, où as-tu appris à parler si bien le français ?
- A l'Ecole des otages à Kayes, et aussi à force de lire Dumas, Lamartine, Victor Hugo, Leconte de Lisle, Voltaire, La Fontaine, Alfred de Musset et Boileau. Je connais par cœur la phrase célèbre de Victor Hugo qui m'offre le moyen mnémotechnique de retenir la liste de mes auteurs préférés.
- Et quelle est cette phrase ?
- La voici, mon commandant : Corneille, perché sur les Racines de la Bruyère, Boileau de la Fontaine Molière.
- Eh ben mon cochon! Tu es plus qu'un interprète (Bâ, 1973, pp. 260-261).

L'interlocuteur de Wangrin n'a même pas senti l'âpre ironie dans les réponses de celui-ci. Outre le français, Wangrin maîtrisait parfaitement les langues africaines de la région, telles que le bambara (étant lui-même Bambara), le peul, le dogon, le mossi, le djerma, le haoussa, le baoulé et le bété. De telles compétences linguistiques le prédestinaient au métier d'interprète qui, outre la fonction de confident de son commandant, signifiait aussi le bien-être. Racoutié, le vieil interprète vivait tel un roi sur qui « les pourboires pleuvaient nuit et jour » (Bâ, 1973, pp. 44-45). En voyant les possibilités de s'enrichir rapidement et sans trop d'efforts, Wangrin a préparé tout un stratagème pour évincer son prédécesseur de cette position tant enviée. Et à chaque mutation dans une autre ville, il mettait en place le même plan pour obtenir le poste tant désiré d'interprète :

Wangrin provoquait ses concurrents, les forçait à démissionner, parfois par ruse, parfois en faisant appel aux marabouts locaux qu'il récompensait largement. Il usait aussi de la force physique, car il savait que tout interprète qui perd sa face suite à une rixe, devient inutile (Bâ, 1973, p. 57).

La carrière de Wangrin ne pouvait durer éternellement. Il savait qu'il ne pouvait agir sans fin et sans contrôle des administrateurs coloniaux, car la confiance du commandant envers son interprète était une chose essentielle. En Afrique « tel un mari monogame, le bon commandant ne doit avoir qu'un seul interprète » agent habile mais crédible à la fois (Bâ, 1973, p. 249).

Toutefois, la chute de Wangrin n'était qu'une question de temps, elle était inévitable. La vie de Wangrin telle que décrite dans le roman de Bâ était une suite d'intrigues lui apportant de plus en plus de richesses, mais aussi des mensonges sans fin, des falsifications, des vols. Cependant, Wangrin remplissait tous ces actes et ses fonctions d'interprète grâce à « la bénédiction et la miséricorde du ciel et de la France » (Bâ, 1973, pp. 122-123). Comme l'avait prédit le marabout le jour de sa naissance, la mort de Wangrin est tellement tragique que sa tombe ne sera jamais présente dans le cimetière des ancêtres de sa région d'origine. Comme Boubou Penda, Wangrin déstabilise le système colonial parce qu'il a réussi à construire un système à l'intérieur du système colonial. Les deux interprètes sont à l'image du colonisé que



décrit Edward Saïd (2000) ; c'est-à-dire, qu'à force de séjourner dans l'antichambre du père colonial, le colonisé caresse le rêve de renverser son maître pour prendre sa place. En somme, l'interprète est à la fois un rusé et obstacle à l'expansion coloniale. Il est rusé parce qu'il parvient à user de son intelligence pour gagner l'estime et la confiance du commandant. Par ailleurs, il est un frein à l'expansion à cause du sabotage des lois et des arrêtés administratifs qu'il ne respecte pas toujours dans l'exercice de sa fonction.

## **Conclusion**

L'analyse a permis de constater que Boubou Penda et Wangrin étaient complètement intégrés dans le pouvoir administratif des espaces évoqués. Les deux interprètes par des actes de tricherie de toute nature. Wangrin se joue du Comte de Villermoz, administrateur dont il entache l'honneur en lui imputant la responsabilité de ses propres détournements de bétails. Boubou Penda également trompe son chef hiérarchique direct en trafiquant les actes administratifs.

Les deux interprètes et certainement de nombreux autres, ont également un avantage : ils sont aussi bien à l'aise dans l'univers du Colon que dans leur communauté. Cette dualité est visible dans tous les actes entrepris lors de l'exécution du métier qui était tant convoité par de nombreux Africains : la connaissance des coutumes et des langues africaines était sans cesse confrontée à la parfaite maîtrise de la langue et des coutumes du colonisateur. Cette ambiguïté, résultat d'un exceptionnel mélange de cultures et de langues, est rendue par l'émergence des interprètes « Noirs Blancs », qui, comme Wangrin étaient placés entre deux mondes. Ces interprètes évoluaient dans un tiers espace, car n'étant ni totalement blanc ni totalement noir, ils n'appartenaient à aucun de ces mondes. Tout en respectant l'autorité du colonisateur, l'interprète pouvait, à tout moment, le tromper et contrecarrer son action. Dans un tel contexte, l'interprétation est plus qu'un simple transfert entre les langues et les cultures, c'était un lieu d'apparition d'une nouvelle forme de culture, une culture hybride où la traduction prend une position clé (Wolf, 2002, p. 186 ; Bhabha, 1994, p. 37). Dans ce nouvel espace, l'interprète développe aussi des nouvelles formes de stratégies de traduction afin de déjouer la puissance du colonisateur. Considéré d'une part comme un proche collaborateur des colonisateurs, d'autre part comme un opposant à la politique coloniale, l'interprète indigène était en fait un personnage à double identité, un personnage hybride qui entretenait des relations ambiguës entre le colonisateur et les colonisés.

## Bibliographie

- Bâ Ahmadou Hampaté (1973), *L'étrange destin de Wangrin, ou les roueries d'un interprète africain*, Paris, Union générale d'éditions.
- Bhabha Homi K (2007), *Les lieux de la culture. Une théorie postcoloniale*. Traduction de F. Bouillot, Paris, Payot.
- Bouche Denise (1976), *L'enseignement dans les territoires français de l'Afrique occidentale de 1817 à 1920*, Thèse de doctorat, Université de Paris-III (France).
- Brunschwig Henri (1976), « Interprètes indigènes pendant la période d'expansion française en Afrique noire (1871-1914) », *Acte de la Société historique coloniale française*, volume 2, Presse universitaire de Michigan, pp. 1-15.
- Dingwaney Anuradha (1995), « Introduction: Translating 'Third World' Cultures », Dingwaney A., Maier C. (eds) *Between Languages and Cultures. Translation and Cross-Cultural Texts*, Pittsburgh, London, University of Pittsburgh Press, pp. 3-15.
- Feraud Laurent Charles (1876), *Les interprètes de l'armée d'Afrique. Archives du corps*, Alger, A. Jourdan, Libraire-Éditeur.
- Hancock I (1986), « The Domestic Hypothesis, Diffusion and Componentiality. An Account of Atlantic Anglophone Creole Origins », P. Muysken et N. Smith, (dir.), *Substrata Versus Universalis in Creole Genesis*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.
- Karttunen, F (1994), *Between Worlds. Interpreters, Guides and Survivors*, New Brunswick (N. J.) : Rutgers University Press.
- Mbaye Saliou (2006), « Personal Files and the Role of Qadis and Interpreters in the Colonial Administration of Saint-Louis, Senegal, 1857-1911 », in Lawrence B.N., Osborn E.L., Roberts R.L. (eds), *Intermediaries, Interpreters, and Clerks. African Employees in the Making of Colonial Africa*, pp. 289-296.
- Monénembo Tierno (2004), *Peuls*, Paris, Editions du Seuil.
- Mopoho Raymond (2001), « Statut de l'interprète dans l'administration coloniale en Afrique francophone ». *Meta : journal des traducteurs*, Volume 46, Numéro 3, septembre, pp. 615-625.
- Osborn Emily Lynn : « Interpreting Colonial Power in French Guinea : The Boubou Penda-Ernest Noirot Affair of 1905 » (2006), Lawrence B.N., Osborn E.L., Roberts R.L. (eds), *Intermediaries, Interpreters, and Clerks. African Employees in the Making of Colonial Africa*, Madison, Wisconsin, The University of Wisconsin Press, pp. 56-76.
- Philippe David (2012), *Ernest Noirot (1851-1913) : un administrateur colonial hors normes*, Paris, Karthala.
- Saïd Edward W (2000), *Culture et impérialisme*, Paris, Fayard Le monde diplomatique.
- Todd Loreto (1948), *Modern Englishes*, Oxford, Basil Blackwell.
- Wolf Michaela (2002), « Culture as Translation - and Beyond. Ethnographic Models of representation in Translation Studies », Hermans T (ed.), *Crosscultural transgressions*. Manchester, St. Jerome, pp.180-192.